RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

1001 FENETRES
Société à responsabilité limitée au capital de 8 000 euros
Siège social : Centre Commercial de Saythe
60 rue de l'Egalité
69800 ST PRIEST
499 835 775 RCS LYON

PROCÈS-VERBAL DES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES DU 5 MARS 2025

Les soussignés :

- **Monsieur Philippe BARRANCO,** titulaire de 320 parts sociales en pleine propriété,
- **Monsieur Mikaël PICCOLI,** titulaire de 480 parts sociales en pleine propriété,

seuls associés (ci-après les « ***Associés*** ») de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société **1001 FENETRES** (ci-après la « ***Société*** »).

Au siège de la Société.

Après avoir rappelé que :

- Conformément à l'article 20 des statuts de la Société, « *les décisions collectives peuvent résulter du consentement de tous les associés, exprimé dans un acte* ».

- Conformément à l'article 17 des statuts de la Société, « *le gérant peut démissionner de ses fonctions à charge pour lui d'informer chacun des associés au moins trois mois à l'avance, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception* ».

Ont pris à l'unanimité les décisions suivantes :

- Démission de M. Philippe BARANCO de ses fonctions de gérant,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION – DEMISSION DE LA GERANCE

Les associés prennent acte de la démission de M. Philippe BARRANCO de ses fonctions de gérant avec effet rétroactivement au 28 février 2025.

M. Philippe BARRANCO est expressément dispensé du respect de la forme prescrite concernant la démission de la gérance et prévu à l'article 17 des statuts.

* *
*

P.B MP

DEUXIEME DECISION – POUVOIRS POUR L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITES

Tous pouvoirs sont conférés au porteur de copies ou d'extraits du présent procès- verbal et des actes subséquents à l'effet d'accomplir toutes formalités.

Fait à SAINT PRIEST
Le 5 mars 2025
En 4 exemplaires originaux.

Associés	Signature
M. Philippe BARRANCO	[redacted]
M. Mikaël PICCOLI	